

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DU TERRITOIRE DE BELFORT

Rapport d'activité

Année 2016



SOMMAIRE

L'ORGANISATION DU SMTC

4



L'ACTIVITÉ 2016

10



LA COMMUNICATION 2016

22



L'OFFRE TRIPLE PLAY : BUS, VÉLO ET AUTO EN LIBRE-SERVICE
BILAN ANNUEL

24



LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT

UNE INSTANCE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ TERRITORIALE

Le Syndicat Mixte des Transports en commun du Territoire de Belfort a la responsabilité d'organiser et de mettre à disposition un service public de transport en commun de personnes. Cas unique en France, sa compétence couvre l'ensemble du département.

ORGANISATION

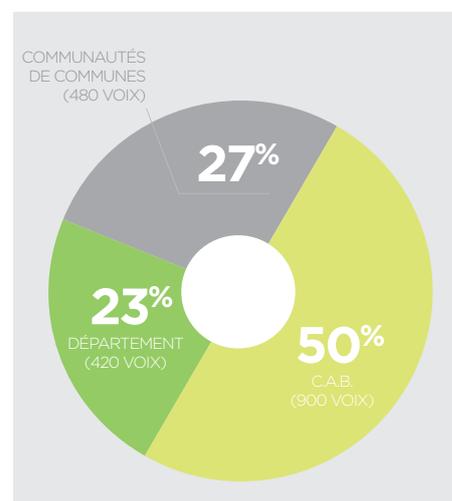
Le SMTC est l'autorité organisatrice de mobilité durable du Territoire de Belfort.

En 2003, le ressort territorial (ex PTU) représentait 54 communes soit 127 120 habitants.

Depuis l'adhésion des communautés de communes en lieu, le ressort territorial couvre la totalité du département, soit 102 communes (plus de 145 000 habitants), ce qui est unique en France. Le syndicat a pour objet l'organisation et l'exploitation des transports collectifs dans le Territoire de Belfort sur le périmètre des communes et EPCI membres.

Dans un souci de développement durable, il met en oeuvre une politique globale de transport favorisant le transport collectif et adaptée tout autant à la pendularité qu'aux nouveaux modes de vie.

Afin de favoriser l'intermodalité, il développe une offre innovante et diversifiée prenant en compte la totalité de la chaîne de déplacements. A cet effet, il réalise et gère les infrastructures et équipements affectés au transport, il met en place des services et des outils de décision tels que les comptes de déplacements, les services de conseil en mobilité pour les collectivités et services d'information multimodale.



— Répartition au sein du SMTC



FONCTIONNEMENT

Le conseil syndical

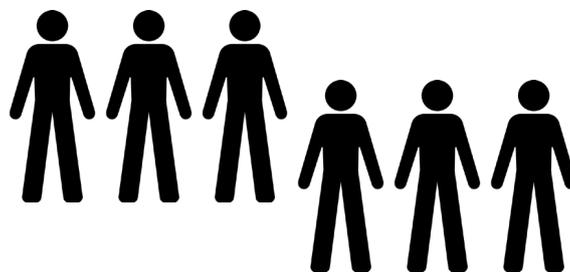
Le conseil syndical du SMTC est composé de 30 délégués répartis ainsi :

- » 6 délégués pour le Département du Territoire de Belfort
- » 12 délégués pour la Communauté de Communes Belfortaine (CAB)
- » 6 délégués pour la Communauté de Commune du Sud Territoire
- » 2 délégués pour la Communauté de Communes du Tilleul et de la Bourbeuse
- » 2 délégués pour la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse
- » 2 délégués pour la Communautés de Communes de Pays sous Vosgien

Décisions du conseil syndical

Le conseil syndical prend ses décisions à la majorité des voix détenues par les délégués représentés. La fréquence des réunions est au moins trimestrielle afin d'assurer un suivi administratif et financier efficace.

Les délégués du SMTC détiennent un nombre total de 1 800 voix réparties entre les trois «collèges institutionnels» que sont la Communauté d'Agglomération Belfortaine, le Conseil Départemental et le groupe «Communautés de Communes».



Le bureau

Le bureau est composé de 8 membres dont :

- » 4 pour la CAB
- » 2 pour le Conseil départemental
- » 2 pour les Communautés de Communes

Le bureau peut recevoir la délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

du vote du budget de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,

de l'approbation du compte administratif,

des dispositions à caractère budgétaire des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat,

de l'adhésion du syndicat à un établissement public,

de la délégation de la gestion d'un service public,

les questions qui requièrent un vote à la majorité qualifiée.

LA COMPOSITION DU CONSEIL SYNDICAL ET DU SYNDICAT MIXTE DU TERRITOIRE DE BELFORT

COMPOSITION ET ORGANIGRAMME

LE PRÉSIDENT, SON RÔLE

Le Président est l'organe exécutif du syndicat.

Il prépare et exécute les délibérations du conseil syndical. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes du syndicat. Le Président est le chef des services du syndicat. Il est seul chargé de l'administration du syndicat, mais il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, à d'autres membres du bureau.

Il peut également donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature, au directeur général des services. Ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

LES MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL

Le président : Bernard GUILLEMET

Le bureau : 8 membres dont 5 vice-présidents

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BELFORTAINE

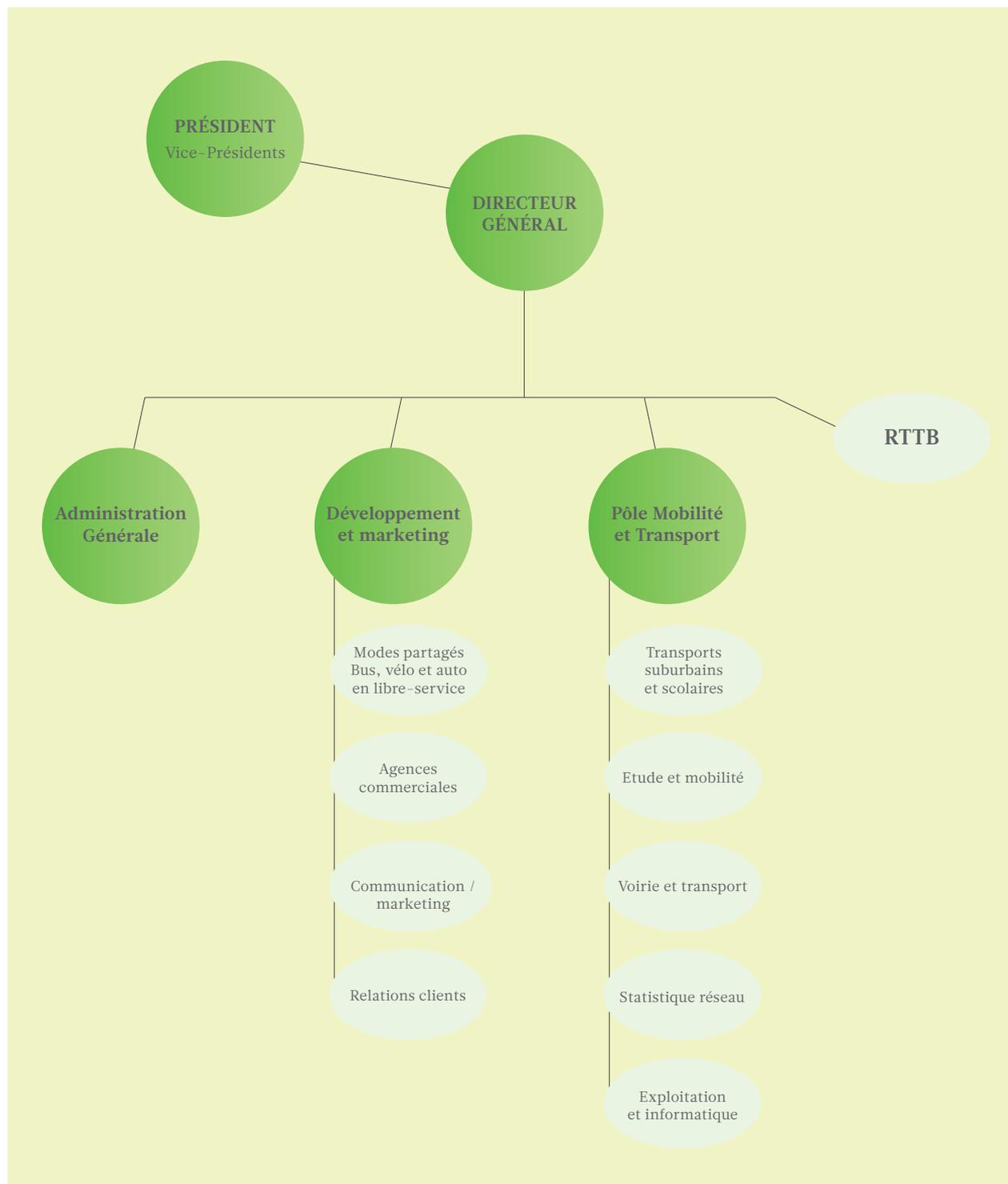
Jacqueline BERGAMI	Marie STABILE
Loubna CHEKOUAT	Jean-Pierre CUENIN
Yves DRUET	Yves GAUME
Bernard GUILLEMET	Mustapha LOUNES
Jean-Claude MARTIN	Alain PICARD
Gérard PIQUEPAILLE	Bernadette PRESTOZ

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Florian BOUQUET	Maryline MORALLET
Julie DE BREZA	Isabelle MOUGIN
Patrick FERRAIN	Frédéric ROUSSE

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Jacques ALEXANDRE	Christian CODDET
Sophie GUYON	Jean-Louis DEMEUSY
Robert NATALE	Marc BLONDE
Anissa BRIKH	Philippe GIRARDIN
Jean-Louis HOTTLET	René BAZIN
Cédric PERRIN	Didier VALLVERDU

**LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT**

— Organigramme du SMTC



OPTYMO

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE SES USAGERS

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort a pour compétence la gestion et l'organisation du transport sur l'ensemble du Territoire de Belfort. A cette entité est associée la Régie des Transports du Territoire de Belfort (pour le réseau urbain) et des transporteurs indépendants (pour le réseau suburbain).

Ainsi le réseau est composé de nombreux collaborateurs.

	EFFECTIFS	DONT PERSONNEL ROULANT
Régie des Transports du Territoire de Belfort (RTTB)	167	120
Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC)	22	-
Sous-traitance	91	78
TOTAL	280	198



LES ÉQUIPEMENTS



POUR LE RÉSEAU URBAIN:

- **52 autobus** standards
- **6 autobus** articulés
- **2 minibus**



POUR LE RÉSEAU SUBURBAIN :

- **1 minibus**
- **70 cars**
- **15 low entry**



DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE :

- **250 vélos**
- répartis sur 30 stations



DES AUTOS EN LIBRE-SERVICE :

- **75 véhicules**
- (Peugeot 207+, Renault Mégane Estate, Peugeot Bipper)

LA POLITIQUE DE MOBILITÉ

Depuis la création de la marque Optymo en septembre 2007, l'approche « service client » est au centre de la politique du SMTC et doit rester un élément structurant de la politique de mobilité. Optymo c'est une rupture radicale avec le monde du transport en commun. L'approche client que nous avons développée permet d'optimiser l'offre de transports en commun en ajustant la production de l'offre aux besoins sociaux et territoriaux.

La révolution Optymo a pu être déployée en totalité en 2013. L'action menée constitue la mise en application des décisions annoncées dans le contrat de mobilité de 2008. Pour rappel, ce document fixait les grands enjeux et les orientations du SMTC pour satisfaire les objectifs politiques définis, à savoir : augmenter le pouvoir d'achat des ménages, lutter contre l'exclusion, préserver la santé publique et garantir un développement équilibré des territoires.

Le système Optymo a donc été conçu et déployé progressivement. Les lignes de bus urbaines et suburbaines ont été profondément remaniées selon un schéma de dessertes et les fréquences ont été adaptées aux flux des utilisateurs.

Depuis avril 2013, nous avons mis à disposition 250 vélos en libre-service (VLS) répartis sur 30 stations couvrant l'ensemble de la ville de Belfort ainsi que les communes de Bavilliers, Essert, Offemont et Valdoie.

L'offre vélo a connu à son lancement (avril 2013), un vif succès. Cela tient essentiellement au choix fait du Pass Optymo qui permet, sans démarche particulière, d'offrir à nos clients de nouveaux services basés sur l'intermodalité et la simplicité du système.

Ce même Pass a permis depuis décembre 2013, à nos clients de pouvoir souscrire à notre offre d'Auto en Libre-Service (ALS), dernier volet de notre offre triple play. Aujourd'hui, 75 véhicules sont mis à la disposition de nos utilisateurs sur Belfort, Danjoutin, Bavilliers, Essert, Cravanche, Valdoie et Offemont.

L'offre de transport mise en place par le SMTC couvre l'ensemble du département avec des niveaux de service en adéquation avec la densité de population. Cette offre est confiée à divers intervenants :

LE RÉSEAU URBAIN

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le SMTC a confié l'exploitation du réseau de transport des lignes urbaines à la Régie des Transports du Territoire de Belfort (RTTB). La RTTB exploite actuellement 6 lignes urbaines.

LE RÉSEAU SUBURBAIN ET SCOLAIRE

Suite à la suppression d'Optymo à la demande en début d'année, un nouveau marché suburbain a pris effet au 2 mai 2016.

Afin de faire face aux difficultés financières et aux coûts induits par le transport à la demande, la restructuration du réseau était inéluctable. Elle a généré une baisse d'offre en année pleine de l'ordre de 15 %.

Depuis mai 2016, l'offre de transport est composée :

- » de lignes régulières, cadencement à l'heure et renforcement à la demi-heure aux heures de pointe en période scolaire,
- » de lignes secondaires à raison de 3 allers/retours par jour du lundi au samedi,
- » de lignes spécifiques pour les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers/retours,
- » de renforcement à destination des scolaires (lignes ouvertes à tout public),
- » d'une ligne directe par autoroute de Belfort Gare à Montbéliard Acropole à raison de 6 courses par jour.

LES RPI

Il existe 21 organisateurs secondaires de transport scolaire, dont :

» 17 communes ou syndicats de communes qui organisent le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1er degré (primaire et maternelle).

Le SMTC prend en charge 50 % du coût du transport sur présentation des factures des transporteurs.

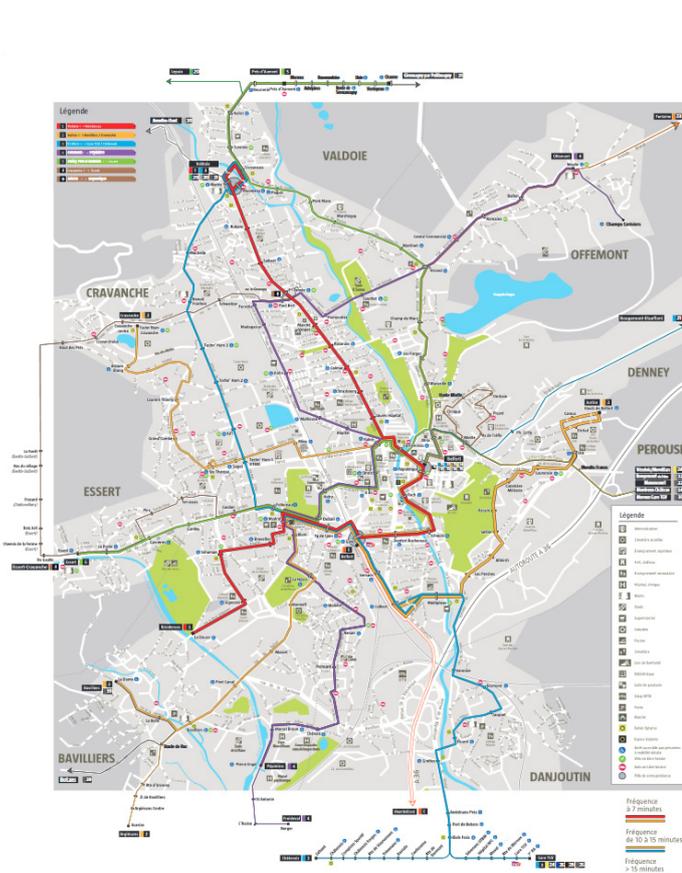
» 4 organisateurs secondaires nous ont confié le marché de transport scolaire qu'ils organisaient auparavant. Il s'agit de la Communauté de Communes du Tilleul – le RPI des 2 Auxelles – Autrechêne / Vézelois – Vétrigne / Roppe). Ce marché est inclus dans le marché réseau scolaire.

LE RÉSEAU TPMR

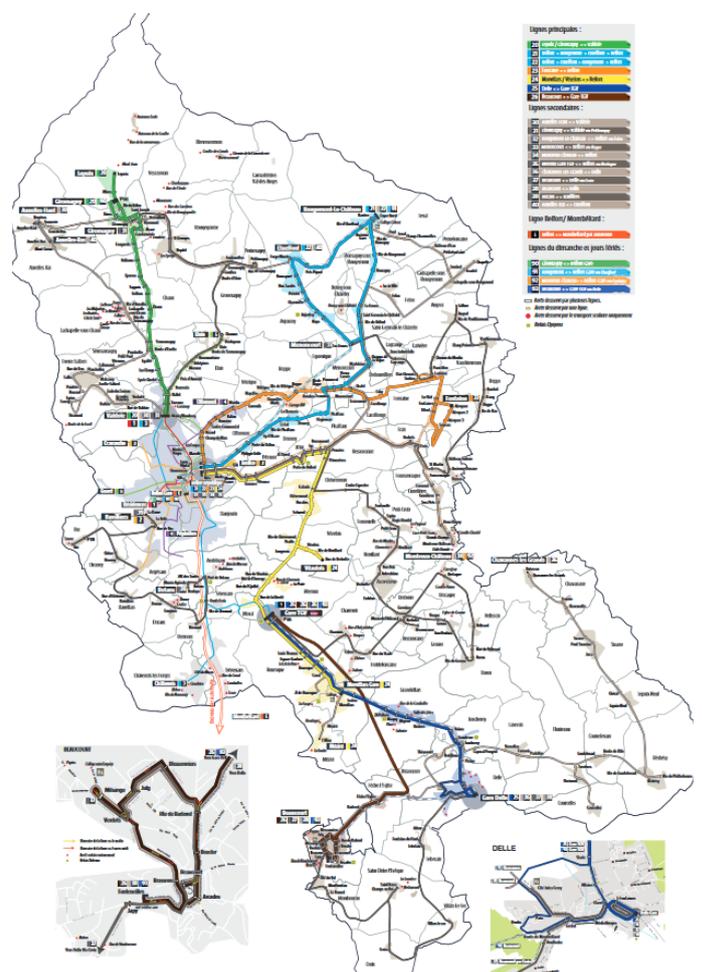
Ce service spécifique est réservé aux personnes à mobilité réduite, justifiant d'un taux d'invalidité de 80%. Le marché a été reconduit depuis janvier 2016 avec la société GIHP pour une durée de 3 ans. Les trajets sont possibles dans tout le département du Territoire de Belfort, d'adresse à adresse, du lundi au samedi de 8h à 18h30.

LE VÉLO ET L'AUTO EN LIBRE-SERVICE

Ces services complémentaires complètent l'offre de mobilité globale, dite Triple Play, et sont exploités en direct, par le SMTC, concernant l'auto en libre-service (ALS) et par la RTTB pour le vélo libre-service (VLS).



— Réseau urbain Optymo



— Réseau suburbain Optymo

LES CHIFFRES SIGNIFICATIFS DU RÉSEAU OPTYMO

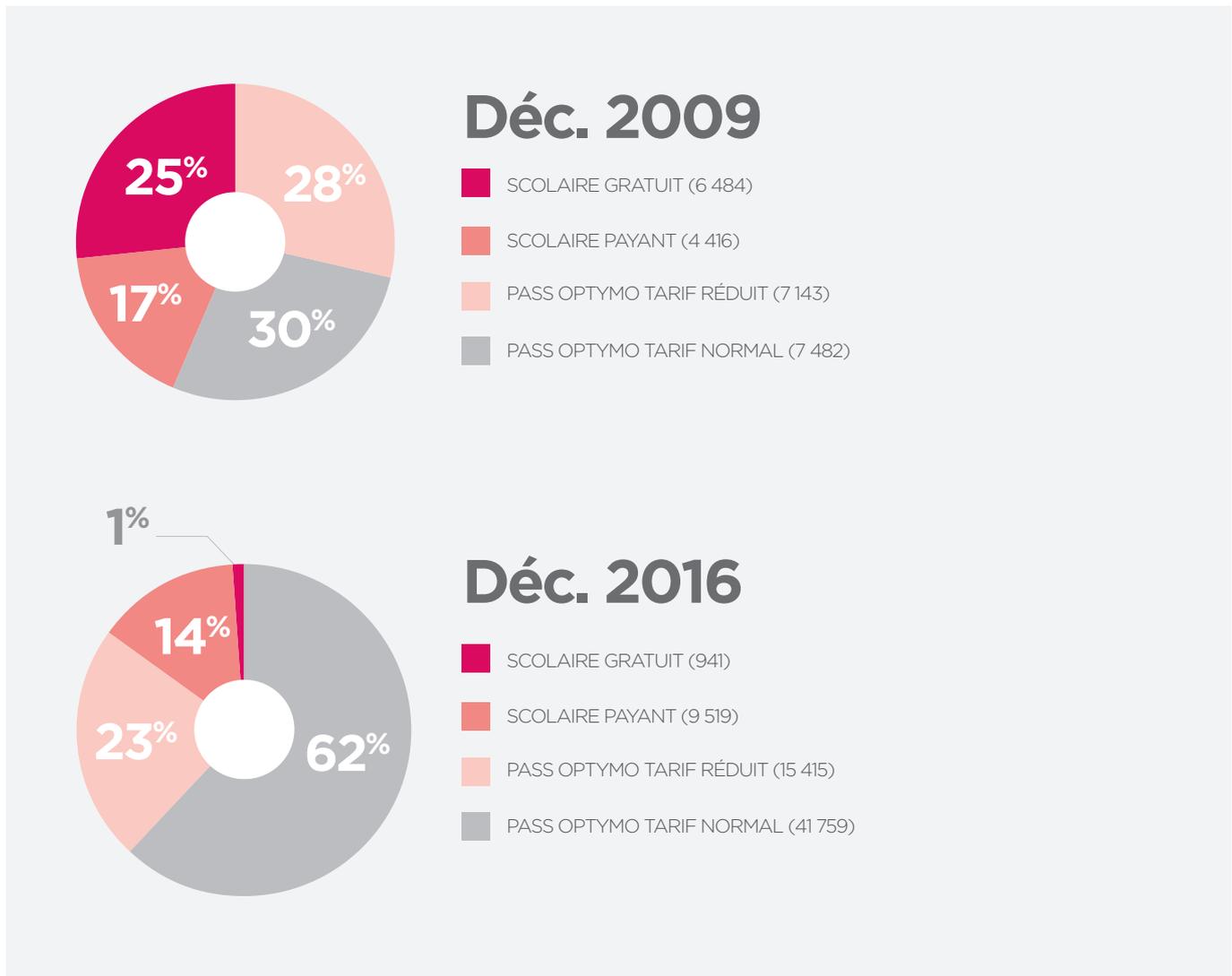
- **5 360 301** kms en 2016 tous services confondus (lignes régulières urbaines et suburbaines, scolaires et TPRM), soit une baisse de -8,9% par rapport à 2015
- **8 280 974** voyages en 2016
- **145 000** habitants desservis, soit la totalité du département
- **22 626** voyages par jour
- **150** bus et cars mobilisés chaque jour
- **74 639** titulaires du pass Optymo
- **4 733** utilisateurs du vélo
- **91 465** locations de vélos en libre-service en 2016 soit -12,3%
- **3 800** utilisateurs de la voiture
- **23 764** locations d'auto en libre-service en 2016 soit +19%



LES CLIENTS

Afin de répondre aux objectifs affichés dans le contrat de mobilité, le SMTC s'est toujours engagé à mettre l'utilisateur au cœur de sa politique de développement.

Aujourd'hui, 47 % de la population du Territoire de Belfort est équipée d'un Pass Optymo.



— Répartition par profil du portefeuille client (2009/2016)

En 2016, 4 460 nouveaux clients ont fait leur Pass Optymo.

Au 31 décembre 2016, le nombre de cartes valides était de 74 803, ce qui constitue un taux d'équipement d'environ 52 % de la population soit plus que l'objectif qui était assigné au SMTC.

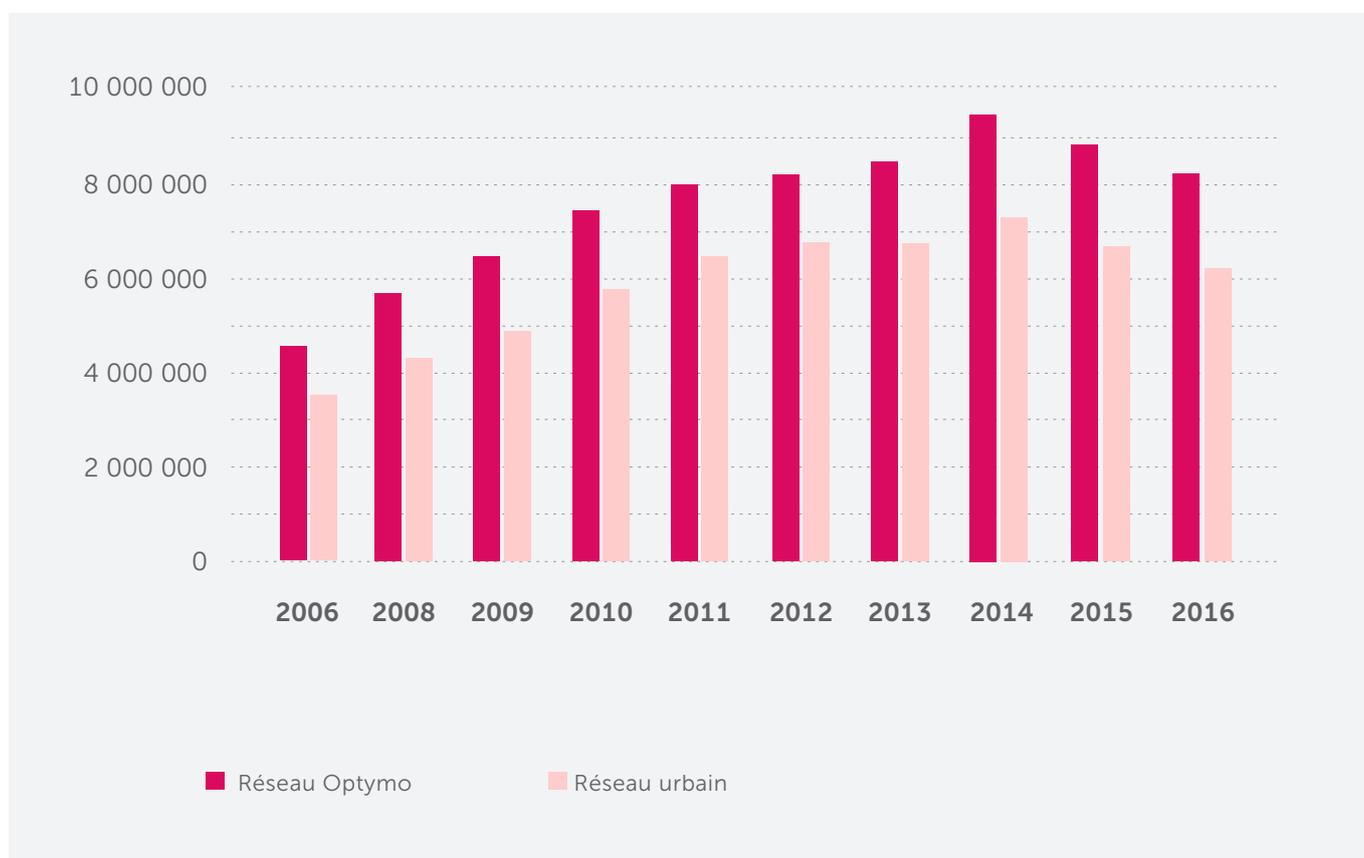
23 918 porteurs de la carte ont utilisé le réseau dans en décembre 2016. Ils ont réalisé 557 435 voyages, soit une moyenne de 23,3 voyages/mois/pass utilisé.

LES VOYAGES

En 2006, année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4,8 millions de voyages, dont 3,6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant.

En 2014, le réseau a dépassé les 9,4 millions de voyages dont près de 7,3 millions sur le pôle urbain, soit une progression globale de 103 %.

Les différentes décisions prises en 2014, 2015 et 2016, ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. La baisse représente une perte de 468 297 voyages et une régression de 4,97% par rapport à 2014. La baisse entre 2016 et 2015 est de 650 684 voyages, soit une baisse de -7,3 %



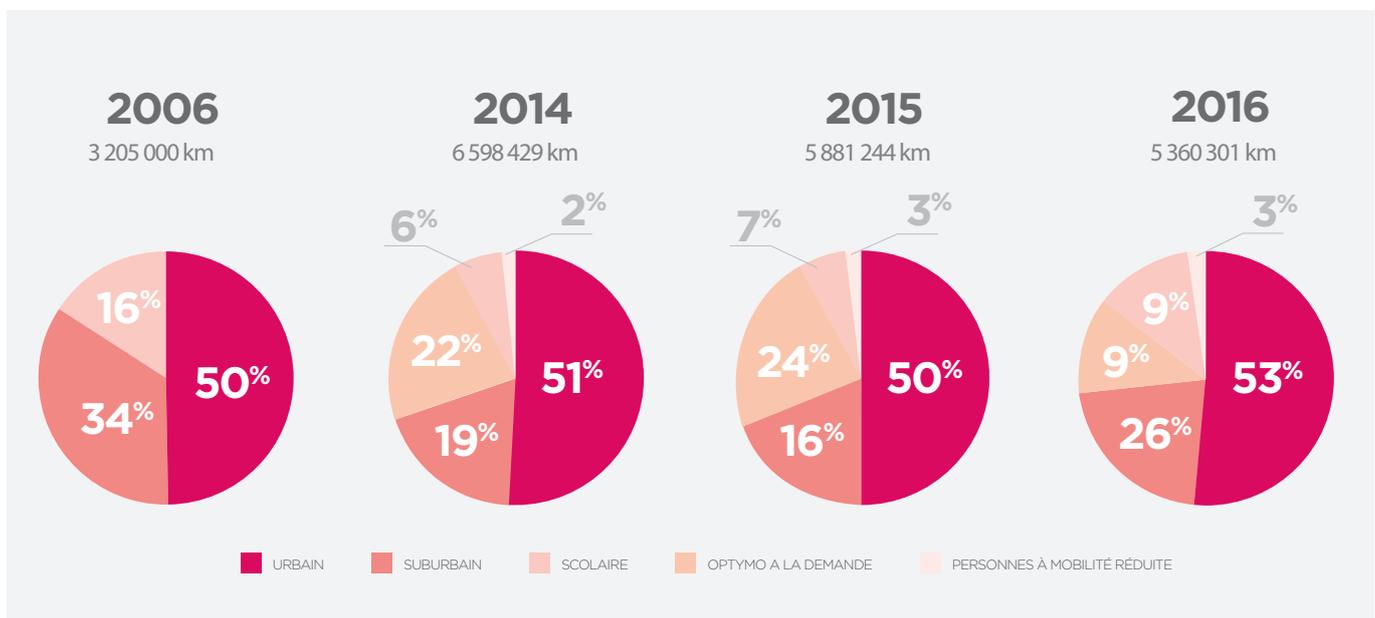
— Fréquentation en nombre de validations

LES KILOMÈTRES

Depuis 2015, la production kilométrique est en baisse. En 2016, elle représente une diminution de - 8,9% par rapport à l'année précédente.

Cette baisse s'explique avec la suppression du transport à la demande au 2 mai 2016 et à la réorganisation complète des lignes suburbaines ainsi que par l'effet en année pleine de la baisse de la fréquence sur le réseau urbain (restructuration en date du 01/04/2016).

Le réseau urbain n'a pas connu de changement significatif au cours de cette année.



— Répartition des kilomètres en fonction des services

LA TARIFICATION

En 2006, il y a eu une baisse massive des tarifs et la suppression des 3 zones tarifaires. Un tarif unique pour l'ensemble des habitants du Territoire de Belfort.

Au 1^{er} janvier 2015, les tarifs ont été revus à la hausse, uniquement sur le prix du trajet, le plafond mensuel, le ticket 1 trajet, le ticket jour, le ticket hebdo, le ticket 10 voyages et le ticket groupe (5 à 15 personnes). Par ailleurs, la gratuité est offerte à tous les collégiens et lycéens pour les trajets scolaires, soit 1 aller et retour par jour (du lundi au samedi 13h, en périodes scolaires).

	PASS OPTYMO	PASS OPTYMO TARIF RÉDUIT	TICKET SMS	TICKET 1 TRAJET	TICKET JOUR	TICKET HEBDO	TICKET 10 VOYAGES	TICKET GROUPE 5 À 15 PERSONNES
TARIF OPTYMO (depuis 2006)	0,80 €/trajet	0,80 €/trajet	1,50 € + coût SMS	1,50 €	3 €	12 €	10 €	de 4 à 12 €
TARIF OPTYMO (au 01/01/2015)	1 €/trajet	1 €/trajet	1,50 € + coût SMS	1,50 €	3,60 €	14 €	12 €	de 5 à 15 €
PLAFOND (au 01/01/2015)	34 €/mois	11 €/mois	-	-	-	-	-	-

LE VERSEMENT TRANSPORT

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun. Au 1^{er} janvier 2016, le seuil a été relevé à 11 salariés. Le versement transport est la principale ressource du SMTC, il représente 71 % de ses recettes.

Compte tenu de la conjoncture, il est en baisse pour la troisième année consécutive.

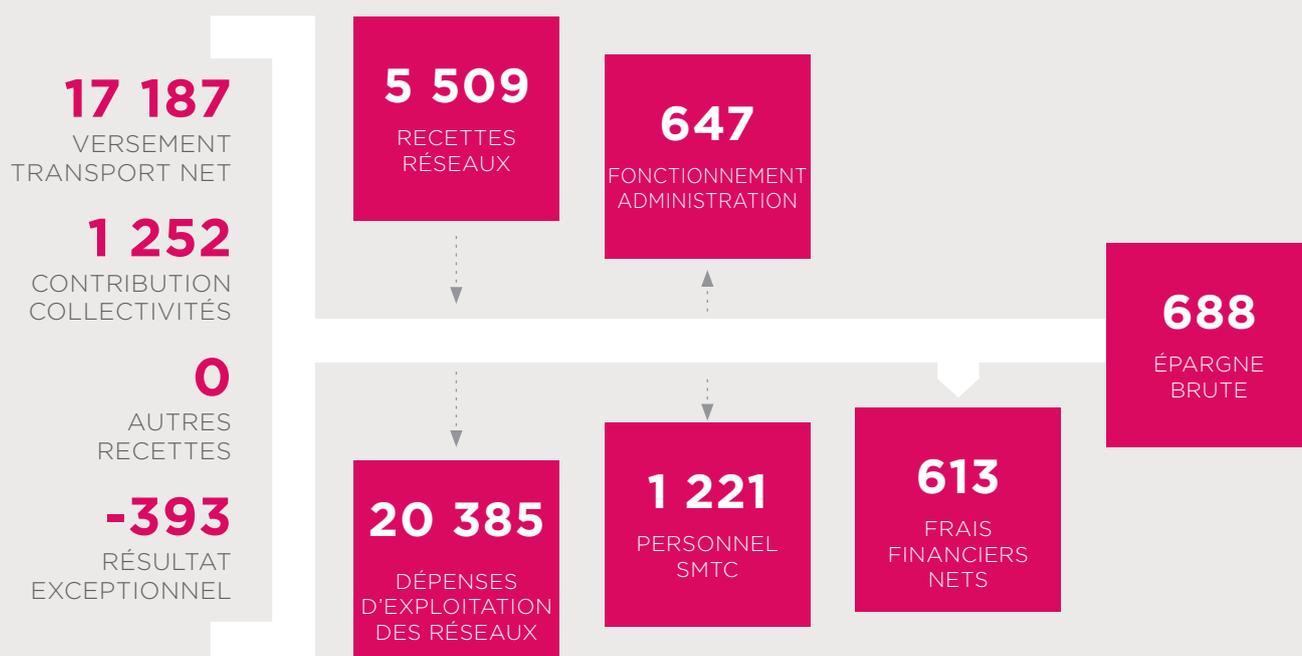
Depuis le 1^{er} juillet 2012, le taux du VT, dans le Territoire de Belfort est 1,70 %.

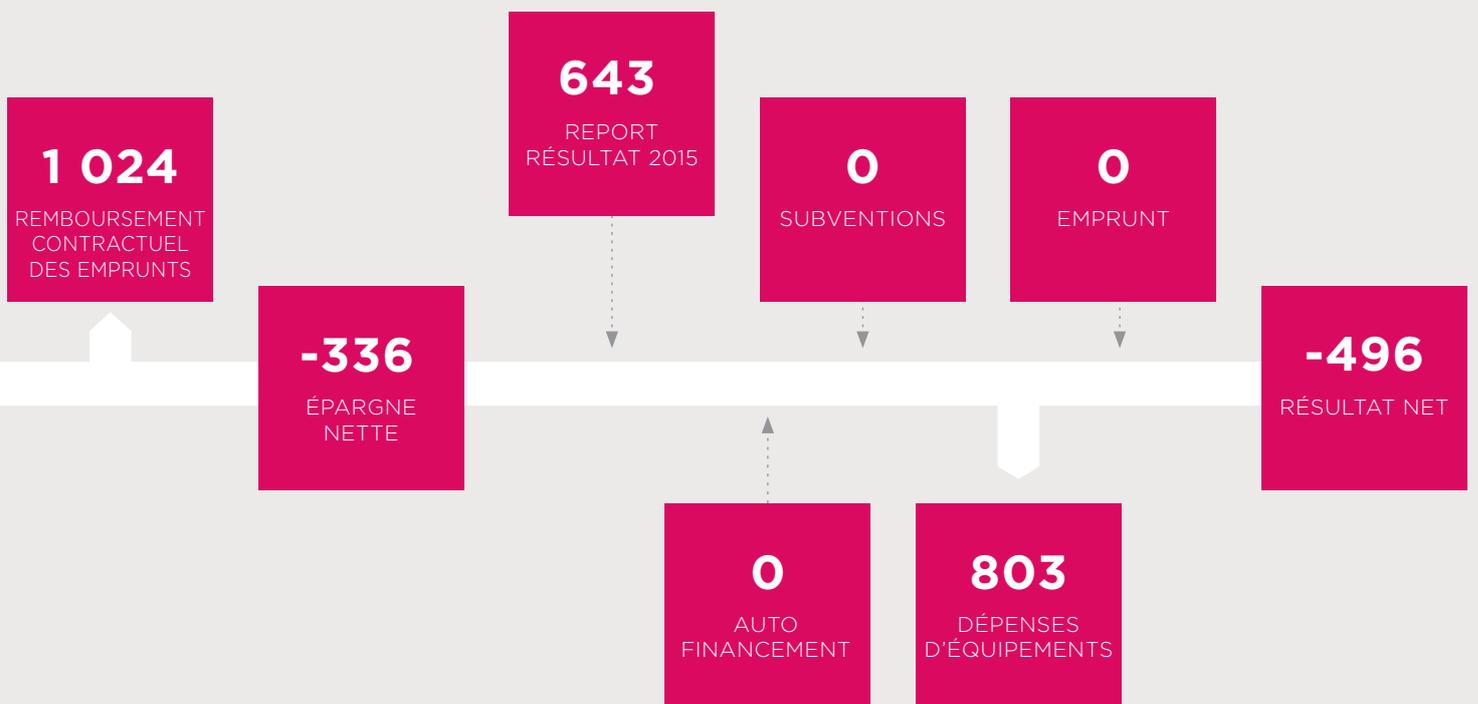




PRÉSENTATION ANALYTIQUE DES COMPTES (EN M€)

2016





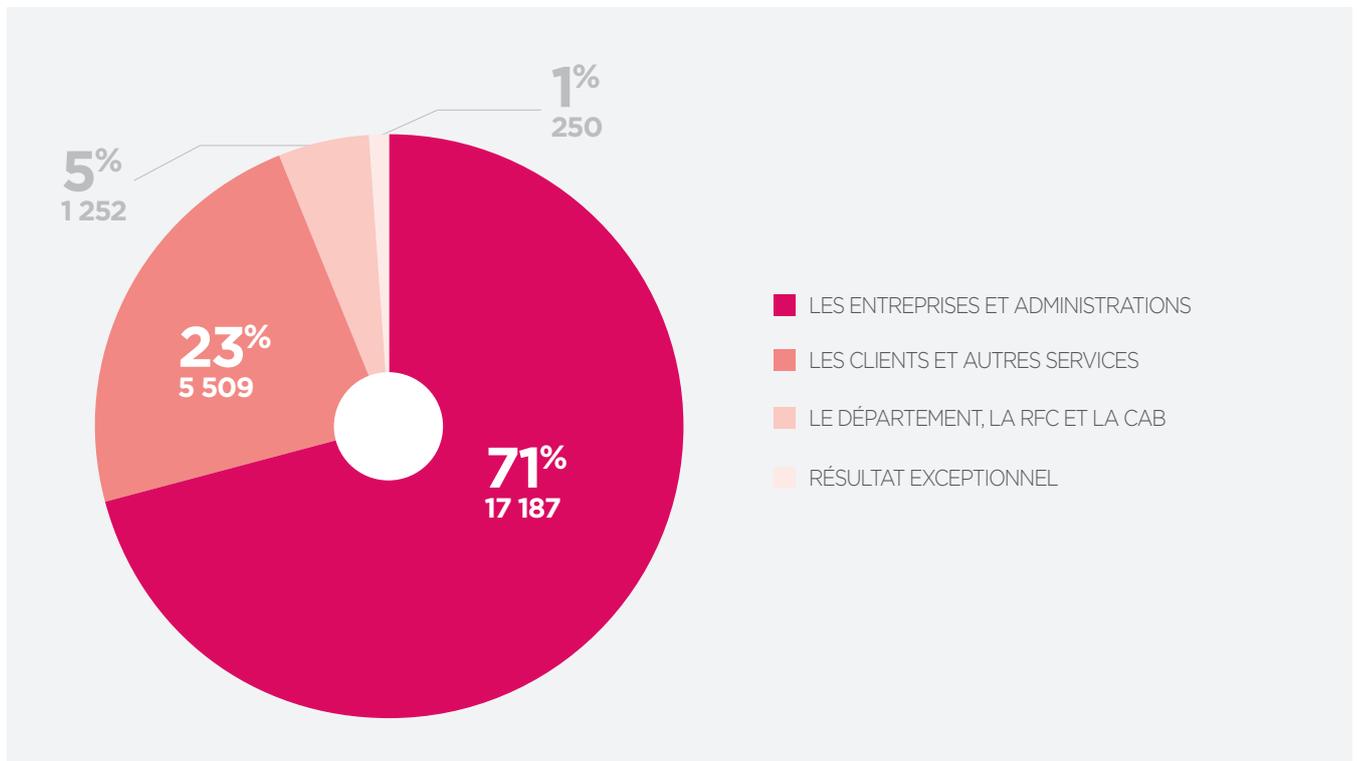


PRÉSENTATION HARMONISÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF

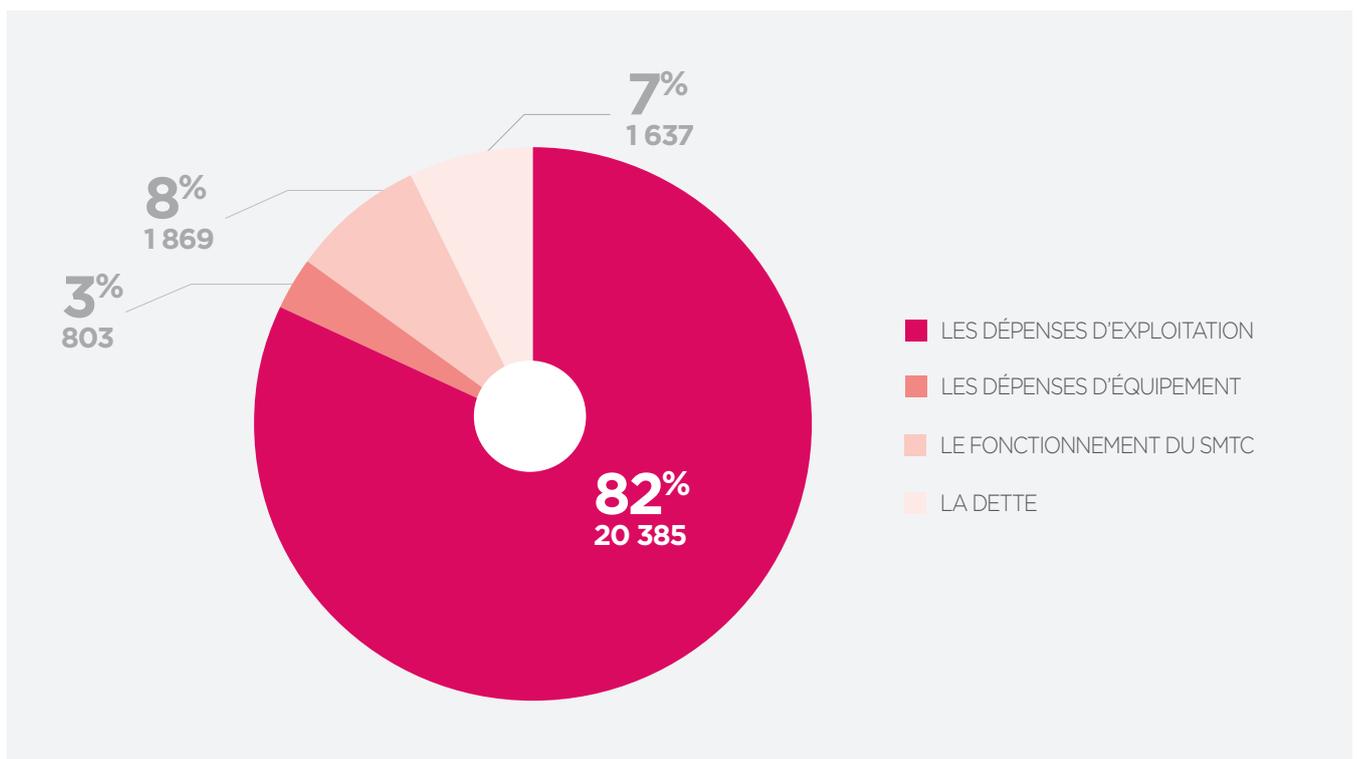
	2016
Versement transport net	17 187 111
Recettes réseaux	5 508 579
dont recettes billetterie + fraude	2 988 334
Participation CG90	912 782
Participations diverses	119 328
Participation RFC+CJS	219 700
Résultat exceptionnel	339 696
Report en fonctionnement	-732 548
Recettes réelles de fonctionnement	23 554 648
Dépenses d'exploitation des réseaux	20 385 056
Frais financiers nets	613 278
Charges de gestion courante	1 868 601
dont personnel	1 221 477
Dépenses réelles de fonctionnement	22 866 935
Épargne Brute	687 713
Remboursement Dette en capital	1 023 750
Épargne Nette	-336 037
Emprunts nouveaux	0
Subventions	0
Report investissement N-1	-932 828
Autofinancement	0
Financement des investissements	-1 268 865
Investissements nouveaux	802 952
Résultat brut disponible	-2 071 817
Report d'équipement N+1	1 576 035
Résultat net disponible	-495 782
Endettement (au 31-12)	17 019 412



QUI FINANCE ?



QUELLES DÉPENSES ?



COMMUNICATION LES CAMPAGNES DE L'ANNÉE 2016

JANVIER
2016

CAMPAGNE
VOEUX
2016



MARS
2016

Arrivée du Printemps :
promotion de notre
offre vélo en libre-
service



MAI
2016

Refonte complète de
notre réseau suburbain:
grande campagne
d'information auprès
de nos usagers
(nouvelles lignes,
nouveaux horaires)



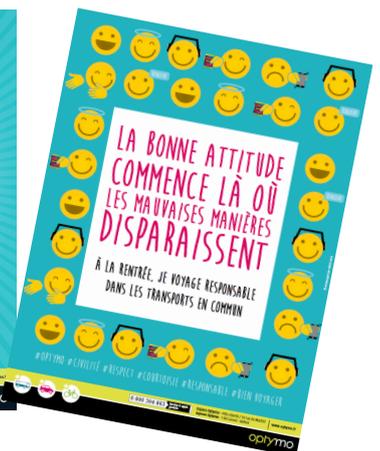
JUIN
2016

CAMPAGNE
SEMAINE DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



SEPTEMBRE
2016

Promotion de notre
offre Optymo pour la
semaine de la mobilité
et rappel des règles
pour la rentrée des
classes





OCTOBRE
2016

LE JEU DE LA
MOBILITÉ POUR
COMBINER LES
MODES OPTYMO



DÉCEMBRE
2016

Noël: campagne de communication et stand en centre-ville pour accompagner nos clients pendant les fêtes, participation à un jeu concours



EN 2016, REFONTE
COMPLÈTE DE
NOS DOCUMENTS
D'INFORMATION



L'OFFRE TRIPLE-PLAY

BUS, VÉLO ET AUTO EN LIBRE-SERVICE

Depuis la création de la marque Optymo en septembre 2007, l'approche « service client » est au centre de la politique du SMTC et les résultats de fréquentation de notre réseau montrent que la satisfaction des clients doit rester un élément structurant de la politique de mobilité. L'approche client que nous avons développée permet d'optimiser l'offre de transports en commun en ajustant la production de l'offre aux besoins sociaux et territoriaux.



Durant ces années d'activité, le portefeuille client n'a cessé de croître, passant de 13 000 abonnés à plus de 70 000 aujourd'hui.

Appuyée sur des actions commerciales de terrain et des soutiens marketing, cette politique de développement a permis d'enregistrer pendant plusieurs années consécutives une augmentation significative du nombre de nouveaux clients.

Cependant, alors que le renforcement des offres avec le lancement de l'offre Triple Play a amené spontanément de nouveaux profils de clients à rejoindre Optymo, l'arrêt de la politique commerciale en 2014 et des actions liées a généré un ralentissement de l'augmentation du portefeuille client.

En 2016, ce sont 4 460 nouveaux clients qui ont fait la demande d'inscription au Pass Optymo.

En décembre 2016, sur les 27 345 clients ayant utilisé au moins un service Optymo, 26 184 ont utilisé un seul mode dans le mois de décembre, 1 095 deux modes et 66 les 3 modes, ce qui démontre la pertinence et la complémentarité de l'offre Triple-Play.

LE RÉSEAU DE BUS



En 2006, année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4,8 millions de voyages, dont 3,6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant. En 2014, le réseau a dépassé les 9,5 millions de voyages dont près de 7,3 millions sur le réseau urbain, soit une progression de 103%.

Les différentes décisions prises en 2016, principalement le choix de réorganiser l'offre de réseau suburbaine ainsi que l'effet en année pleine de la baisse de la fréquence sur le réseau urbain ont eu un impact sur la fréquentation. La baisse représente une perte de 650 684 voyages et une régression de 7.3% par rapport à 2015. Le total de voyages pour 2016 était de 8 280 974, soit un total proche de l'année 2013.

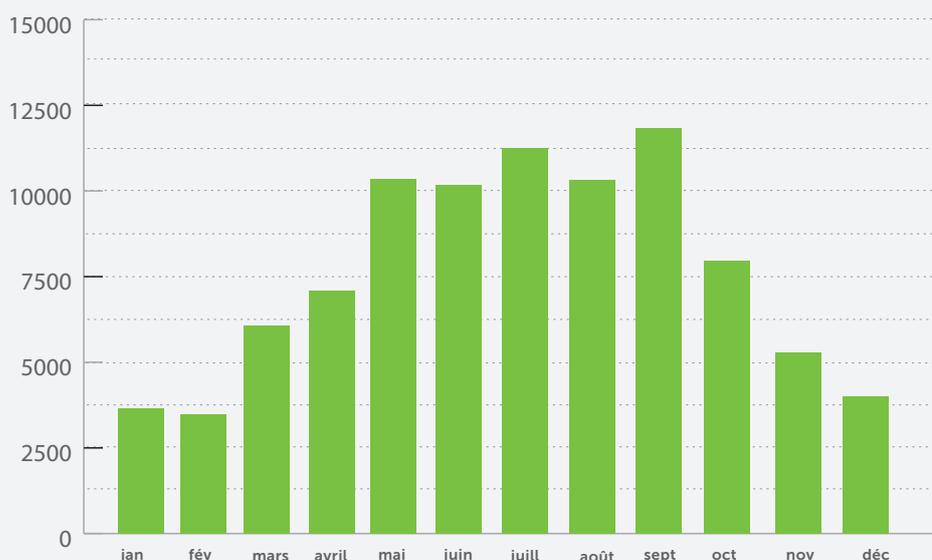
MOIS	Année 2015	Année 2016		%
Janvier	917 547	793 689	↓	-13,5%
Février	1 715 261	1 451 291	↓	-15,5%
Mars	2 597 400	2 367 003	↓	-8,9%
Avril	3 404 065	3 032 812	↓	-10,9%
Mai	4 075 082	3 782 558	↓	-7,2%
Juin	4 905 387	4 512 123	↓	-8 %
Juillet	5 312 871	4 852 799	↓	-8,7%
Août	5 648 625	5 165 529	↓	-8,6%
Septembre	6 528 216	6 006 731	↓	-8%
Octobre	7 260 277	6 706 952	↓	-7,6%
Novembre	8 099 173	7 494 630	↓	-7,5%
Décembre	8 931 658	8 280 974	↓	-7,3%



LE VÉLO EN LIBRE-SERVICE

En avril 2013, l'offre VLS a été lancée et la RTTB a été chargée de son exploitation. Ce nouveau service est disponible 7 jours sur 7 et 24h/24, au tarif de 0.02€ la minute

L'offre est déployée principalement sur la ville de Belfort et les communes d'Offemont, Bavilliers, Valdoie et Essert avec 250 vélos, répartis sur 30 stations.



— Nombre de locations VLS en 2016

L'usage du système VLS est en baisse continue depuis 2014 mais se maintient à un niveau élevé par rapport à d'autres villes ayant déployé un système similaire (Clermont Ferrand (40 stations, 400 vélos) : 40 500 locations en 2015).

Au total, nous avons effectué sur l'année 2016, 91 465 locations contre 104 302, l'année précédente. De mai à septembre marque la période où les vélos en libre-service enregistrent les meilleurs résultats en nombre de location.

Une enquête de satisfaction à destination des utilisateurs a été lancée par le SMTC en mai 2016 afin de déterminer les causes de cette baisse de fréquentation.

L'analyse des résultats de cette enquête a permis de mettre en valeur, la raison principale d'abandon du système VLS : l'acquisition d'un vélo individuel. Elle a aussi mis l'accent sur les difficultés techniques rencontrées qui concernent notamment l'état général des vélos et les difficultés de les raccrocher.

Une modification de l'organisation des équipes de maintenance a été mise en place suite à cette enquête afin d'augmenter l'efficacité de la maintenance et la réactivité en cas de dégradations.



L'AUTO EN LIBRE-SERVICE

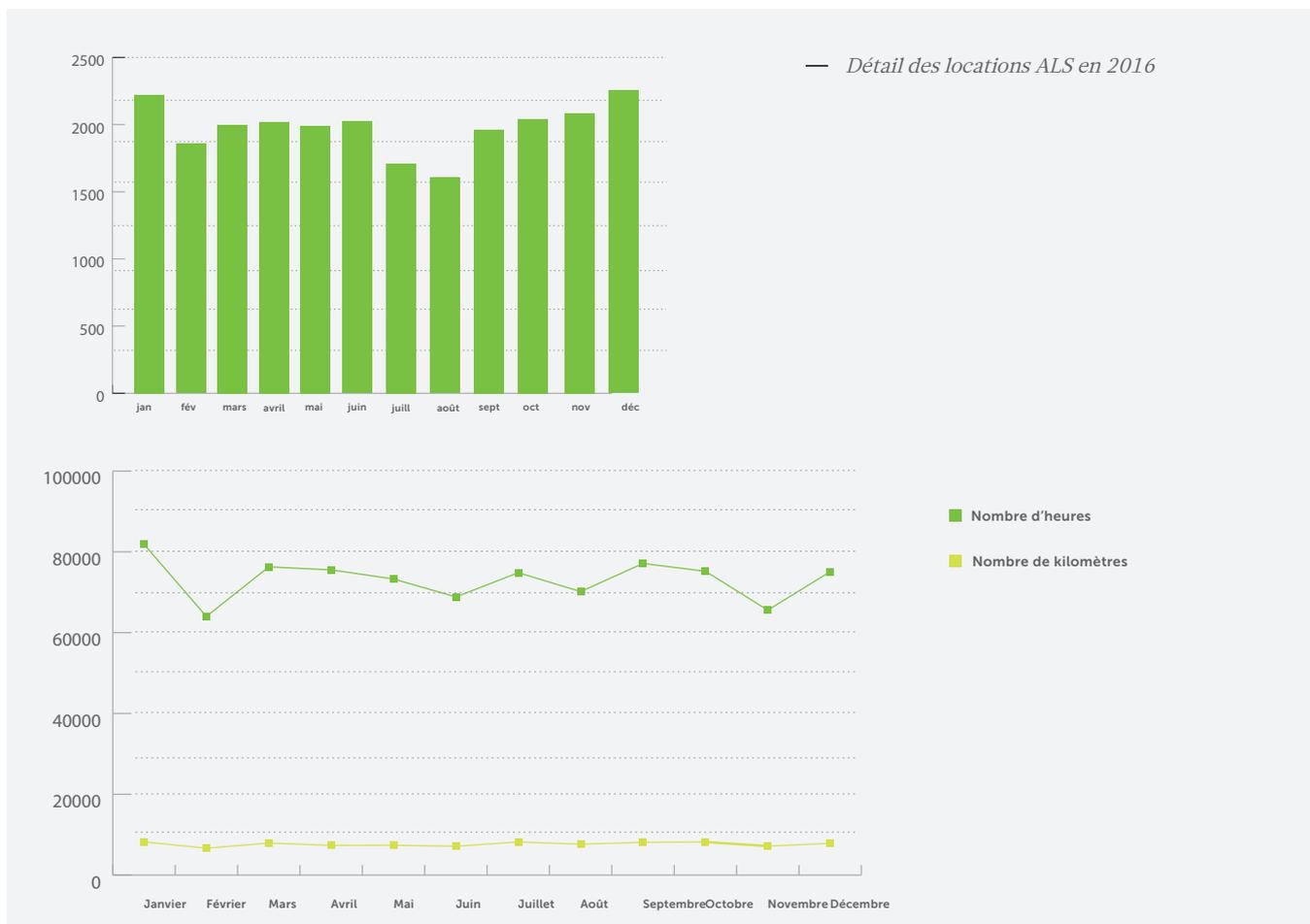


Depuis son lancement en janvier 2014 le service n'a cessé d'évoluer.

Fin 2016, la flotte ALS comptait 75 voitures disponibles à la location: Peugeot 207+, Renault Mégane Estate et Peugeot Bipper (100 au lancement du service en janvier 2014). Les tarifs, 1 € de l'heure et 0.20 € du kilomètre carburant et assurance comprise s'adressent aux trois types de véhicules.

Fin 2016, 3 800 clients ont fait le choix d'activer l'option ALSO de leur Pass Optymo et 2 500 d'entre eux ont utilisé au moins une fois le service. Le 19 novembre 2016, le nombre maximum de réservations a été atteint avec 110 locations dans la journée.

Les résultats de l'ALS place le service dans la moyenne en France et à l'étranger.







Jonxion 1 - Parc d'innovation Belfort Montbéliard
1 avenue de la Gare TGV - CS n°30602 - 90400 Meroux
Tél. 03 84 90 99 25 - Fax. 03 84 21 23 85
www.smtc90.fr - www.optymo.fr

smtc
créateur d' **ophymo**